

Communiqué de presse Copain 44
2 avril 2013

Plus de deux mois que les paysans du Copain 44 et des autres départements, les membres des comités de soutiens et les zadistes occupent et protègent la Ferme de Bellevue!

Le jeudi 28 mars, par le rendu du jugement du deuxième référé déposé par AGO Vinci, le Tribunal d'Instance de Saint Nazaire condamnait les huit paysannes et paysans déclarés résidents à la ferme de Bellevue, à l'expulsion immédiate de la maison d'habitation de la ferme, sous astreinte de 50 euros par jours et par personne.

Après avoir déclaré ne plus résider dans la maison de la ferme de Bellevue, les huit ont rejoint les 10 précédents en procédure d'appel. Ce sont donc, aujourd'hui 18 paysannes et paysans du Copain 44 qui sont poursuivis en justice par AGO Vinci.

Dès le 1^{er} avril, neuf nouveaux paysans et paysannes se sont déclarés occupants des bâtiments et exploitants des terres de la ferme de Bellevue depuis le 28 mars 2013.

Les bâtiments agricoles de la ferme n'étant pas concernés par les deux précédents jugements, si le concessionnaire AGO Vinci persiste à vouloir expulser les occupants, il devra passer par une nouvelle procédure auprès du Tribunal de Grande Instance de Saint Nazaire.

Les paysans du Copain 44 et autres réaffirment, par cette occupation de l'ensemble de la ferme de Bellevue, leur volonté d'empêcher toute démolition ou saccage de terres sur l'ensemble de la Zad, de garantir la pérennisation des fermes en place et préserver le potentiel d'installation de nouveaux paysans lorsque ce projet inutile et destructeur sera enfin abandonné.

Contact presse:

Cyril Bouligand: 06 21 04 76 84

Dominique Guitton: 06 30 47 01 56

Vincent Delabouglise: 06 87 52 34 26

Le Copain 44

